

Votre avis

1. Je suis satisfait(e) de la qualité de l'information que j'ai reçue et de la façon dont elle a été présentée.

2. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

3. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

4. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

5. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

6. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

7. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

8. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

9. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

10. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

11. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

12. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

13. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

14. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

15. Je suis satisfait(e) de la façon dont les professionnels de santé ont répondu à mes questions.

04/12/2017 Stimulation cérébrale profonde lors de maladie de Parkinson et autres troubles du mouvement : indications, résultats et complications - R.

Implications pratiques

- > La stimulation cérébrale profonde (SCP) est indiquée chez les patients parkinsoniens présentant des fluctuations motrices, et/ou des dyskinésies, compromettant les activités de la vie quotidienne
- > Une excellente dopa-sensibilité prédit la qualité du résultat obtenu après l'intervention
- > Dans la maladie de Parkinson, vu l'amélioration de la qualité de vie par la SCP comparée aux ajustements médicamenteux, et la stabilité à long terme de ses effets, l'épuisement de toutes les possibilités médicamenteuses avant d'envisager une opération est à proscrire
- > La SCP est remarquablement efficace pour le traitement symptomatique de la maladie de Parkinson mais elle ne permet pas d'en modifier l'évolution naturelle
- > La SCP apporte un contrôle du tremblement essentiel supérieur au traitement médicamenteux mais n'est envisagée qu'en cas de symptômes invalidants du fait du risque de la procédure opératoire